

Original: Anglais

**DECLARATION D'ISTANBUL
SOMMET ECONOMIQUE DU COMCEC
(İstanbul, 9 novembre 2009)**

Nous, Chefs d'Etat, de Gouvernement, Ministres et Secrétariat Général de l'OCI, réunis ici à İstanbul le 9 novembre 2009, dans le cadre du Comité Exécutif Elargi de l'OCI en vue de commémorer le 25^{ème} Anniversaire du COMCEC avec un Sommet Economique et réunis pour examiner également la coopération économique et commerciale entre les pays membres de l'OCI et en outre de proposer des lignes directrices de politique en faveur d'une coopération à venir.

Appréciant le rôle du COMCEC en faveur du renforcement de la coopération économique et commerciale entre les Etats Membres, notamment celui du renforcement du commerce intra-OCI,

Appuyant le rôle de guide de S.E. Abdullah GÜL, Président de la République de Turquie et Président du COMCEC ainsi que ses efforts fort louables qu'il a déployé en vue de la promotion des objectifs du COMCEC et ce, en faveur des Etats Membres et la diffusion de l'esprit de coopération et de fraternité entre eux,

Se félicitant du progrès réalisé à ce jour par les actions entreprises pour la mise en œuvre du Programme d'Action quinquennal par les Etats Membres, le Secrétariat Général de l'OCI, les Comités Permanent, les Organes Subsidiaires et Spécialisés et les Institutions Affiliés,

Nous réaffirmons notre engagement en vue de renforcer la coopération économique et commerciale, notamment le renforcement du commerce intra-OCI par le biais de la libéralisation progressive du commerce, par la coopération financière entre les institutions de marché de capitaux, des investissements directs accrus et du partenariat entre les secteurs privés ainsi que l'intensification des efforts dirigés vers l'allègement de la pauvreté,

Nous reconnaissons l'importance de la mise en œuvre des Accords de l'OCI et des résolutions dans le domaine de la coopération économique et commerciale et exhortons l'ensemble des Etats Membres de signer et ratifier lesdits accords dans les meilleurs délais.

Nous réaffirmons notre engagement à l'objectif de 20% du commerce intra-OCI d'ici 2015 tel que spécifié au Programme d'Action Quinquennal et apprécions les efforts visant la mise en œuvre du Système de Préférences Commerciales de l'OCI (SPC-OCI), qui deviendra ainsi l'un des principaux instruments de renforcement du commerce intra-OCI. Nous exhortons les Etats Membres à signer et ratifier le Protocole sur le Système de Tarifs Préférentiels (PRETAS) et les Règles d'Origine du SPC-OCI, et ce dans les meilleurs délais. A cet effet, nous exhortons le Président du COMCEC à dépêcher une mission en vue de demander aux Etats Membres d'accélérer la ratification des accords susmentionnés et dynamiser ainsi le SPC-OCI.

Nous soulignons également l'importance de la ratification du Statut de l'Institut des Standards et des Métrologies des Pays Islamiques (ISMPI) par dix Etats Membres pour promouvoir la coopération dans les domaines des normes.

Nous exhortons le Groupe de la BID à continuer à porter son assistance financière et technique aux projets du COMCEC et à développer un mécanisme spécial à cet effet.

Nous apprécions l'abondance des ressources énergétiques dans les Pays Membres de l'OCI et recommandons une meilleure interaction entre les Etats Membres en faveur du développement de nouvelles technologies, l'encouragement de l'usage des ressources d'énergie renouvelable, la rationalisation de l'usage d'énergie et le renforcement de l'investissement dans le domaine des activités d'exportation et de production, tout en tenant dûment compte des problèmes environnementaux et de changements climatiques.

Nous exhortons de même les pays membres à poursuivre leur délibération pour une meilleure gestion des crises financières mondiales. Nous sommes convaincus qu'un commerce plus libre et un environnement favorable à l'investissement sera de nature à faciliter le processus de redressement de la prospérité et de la paix dans la région de l'OCI et ailleurs, nous approuvons la poursuite des efforts pour soutenir les activités économiques et ce jusqu'à la réalisation du redressement économique.

Dans ce contexte, nous nous félicitons des initiatives du COMCEC pour renforcer la coopération entre les institutions des marchés de capitaux, à savoir les Banques Centrales et les Bourses entre les Etats Membres. Nous soulignons l'importance des banques islamiques, et la nécessité de concerter nos efforts à cet effet.

De plus, nous soulignons le besoin pressant d'alléger les retombées de la crise alimentaire, notamment dans les pays membres à faible-revenus touchés

par le déficit alimentaire. Nous avons besoin d'actions concertées dans le cadre de la communauté de l'OCI dans le domaine de sécurité alimentaire et de coopération agricole, et il est à prévoir que le COMCEC assumera un rôle actif à cet égard.

Nous invitons le Président du COMCEC, en coopération avec le Secrétaire Général de l'OCI, d'envisager l'amélioration de la structure institutionnelle de la coopération économique et commerciale ainsi que l'efficacité de la mise en œuvre des résolutions adoptées à cet effet. Nous invitons également le COMCEC à examiner la pertinence de la Stratégie et du Plan d'Action vis-à-vis des besoins réels et des demandes des Pays Membres de l'OCI et si nécessaire, d'élaborer un Document de Perspective à l'intention du COMCEC.

Nous mettons l'accent sur l'importance de la coopération dans le domaine de l'agriculture, du tourisme et du transport que nous devons examiner pour renforcer le commerce intra-OCI et nous exhortons le COMCEC à œuvrer à la revitalisation de la coopération dans ces secteurs.

Nous réitérons l'importance cruciale de la participation active du secteur privé dans le domaine de la coopération économique entre les Etats Membres et appuyons l'engagement du secteur privé dans les Etats Membres à mettre en œuvre le Programme d'Action quinquennal de l'OCI, en sa qualité de moteur de la croissance économique durable et de la prospérité économique des Etats Membres.

Nous nous félicitons du progrès réalisé par les groupes économiques régionaux et sous-régionaux, dont les pays membres de l'OCI, et exprimons notre volonté de prolonger le dialogue et la coopération entre ces groupes et le COMCEC.

Nous reconnaissons les menaces sociales et économiques engendrées par le changement climatique mondial et nous réclamons une action Islamique commune ainsi qu'une coopération avec les organisations internationales pertinentes dans le but de mitiger les retombées néfastes sur les pays de l'OCI. Nous exhortons en outre les Etats Membres à adopter des politiques respectueuses de l'environnement dans leurs efforts de développement.

Nous reconnaissons l'importance de l'Education et de la Formation Professionnelle dans le développement de la formation socio-économique des pays membres de l'OCI et nous exprimons notre appréciation du lancement du Programme d'Education et de Formation des Pays Membres de l'OCI (PEF-

OCI). Nous invitons les pays membres d'employer au maximum l'infrastructure de la e-gouvernance afin de faciliter le PEF-OCI.

Nous, les soussignés Chefs d'Etat, Chefs de Gouvernement, Ministres et Secrétariat Général de l'OCI réaffirmons notre volonté de développer davantage la coopération économique et commerciale entre les pays et ce en vue du bien être de nos peuples et du développement durable ainsi que dans le but de relever les défis nouveaux du 21^{ème} Siècle.

Fait à İstanbul, le 9 novembre 2009.